

Une Fauvette babillarde (*Curruca curruca*) en hivernage en Normandie en 2020 - 2021

Par Jean-Pierre Labourdette et Frédéric Malvaud

LE 23 NOVEMBRE 2020 deux fauvettes sont furtivement observées dans un jardin à Barneville-Carteret (Barneville-plage), dans le Cotentin (50). Elles sont très mobiles. Le temps est doux, couvert, sans pluie. Les oiseaux se déplaçaient rapidement dans la limite supérieure de la haie. Le lieu est situé en limite de havre et de bocage.



Fauvette babillarde – Barneville-Carteret
(@ J.-P. Labourdette)

Les deux oiseaux ont été identifiés ce jour-là comme deux fauvettes grisettes, mais avec un doute car la poitrine et la gorge semblaient très claires. L'observation était brève et en grande partie masquée par la végétation. La présence de cette espèce fin novembre paraissait également très inhabituelle.

Le 29 novembre l'observation de la même espèce, mais avec un seul individu, se renouvelait mais cette fois par temps clair, en milieu de journée et autour des aires de nourrissage, à proximité de la zone où les deux oiseaux avaient été observés le 23

novembre. Cette fois-ci, le doute n'était plus permis et l'observation conduisait à identifier une Fauvette babillarde malgré la présence très tardive et exceptionnelle de l'espèce sous nos contrées à ces dates.

Cette observation, toujours un seul oiseau, s'est poursuivie presque tous les jours pour devenir **quasi quotidienne** à partir du 5 décembre jusqu'au **17 mars 2021**.

Elle se nourrissait régulièrement sur les boules de graisse bio fournies par la LPO, composées notamment d'insectes, sans doute la raison essentielle de son stationnement en ce lieu, ainsi que fréquemment de minuscules escargots présents en nombre dans le jardin. Elle évitait par contre les plateformes approvisionnées en graines variées (3 passages notés seulement). Elle fréquentait la mare pour boire et se baigner.

La présence en novembre et décembre laisse penser qu'il pourrait s'agir d'une Fauvette babillarde nordique ou orientale. Ces « races » sont souvent impossibles à distinguer sur le terrain (il faudrait mesurer les oiseaux en main et surtout faire une analyse génétique !). On peut noter que cet oiseau paraît grand et avec un fort bec.

Des articles récents (Bouzendorf *et al* 2019, Jiguet *et al* 2020, Dufour *et al* 2021) essaient de faire le point sur ces taxons orientaux, et le 16^{ème} rapport de la commission de

l'avifaune française différencie trois espèces :

- Fauvette de Hume (*Curruca althaea*) en Afghanistan et en Mongolie
- Fauvette minule (*Curruca minula*) en Asie centrale et en Chine
- Fauvette babillarde (*Curruca curruca*) en Europe jusqu'en Sibérie, comprenant des sous-espèces nordiques et orientales (*blythi* et *halimodendri*). Le taxon *blythi* est ainsi nommé « Fauvette de Sibérie ».

Mais des études génétiques récentes remettent en cause cette classification et la situation est pour le moins confuse.

Il n'en reste pas moins que ces fauvettes hivernent en Afrique orientale, dans la péninsule arabique et en Inde, mais pas en Europe.

De rares observations en hiver en Europe de l'Ouest font penser plutôt à des individus nordiques ou orientaux (certainement des taxons *blythi* et *halimodendri*) plutôt qu'à des oiseaux européens. Ainsi, la capture par baguage, suivie par une analyse génétique, a confirmé la première observation française (25 octobre 2017 à Ouessant) d'une Fauvette babillarde «de Sibérie» (*Curruca curruca blythi*).

Dans les îles britanniques, ce dernier taxon est devenu régulier grâce à des captures et à des analyses génétiques : toutes les fauvettes babillardes hivernantes chez nos voisins britanniques qui ont été soumises à une analyse génétique se sont révélées être des Fauvettes de

Sibérie, mais un tiers des individus d'automne s'est révélé être des « européennes » tardives.

Il est probable que l'individu (au moins un) de Barneville-Carteret appartienne à ce taxon *blythi*, mais faute de capture, ce ne sera pas la deuxième mention française !



Fauvette babillarde – Barneville-Carteret (@ F. Malvaud)

Bibliographie

Bouzendorf F., Piette J. et Chevalier M. – Yesou P. 2019. Première mention française de la Fauvette babillarde de Sibérie – Histoire du statut de la Fauvette babillarde de Sibérie en France et en Grande Bretagne. *Ornithos* : 26(6) : 318-323.

Dufour P., Dubois P. J., Pons J.-M., Veyrunes F., Wroza S., Yesou P. et Crochet P.-A. 2021. Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2020-2021). 16^{ème} rapport de la CAF. 2021. *Ornithos* :28(3) : 155-167.

Jiguet F., Dupriez Q., Wroza S. et le CHN. 2020. Identification des sous-espèces orientale et sibérienne de la Fauvette babillarde *S. curruca*. *Ornithos* : 27(4) :236-262.